

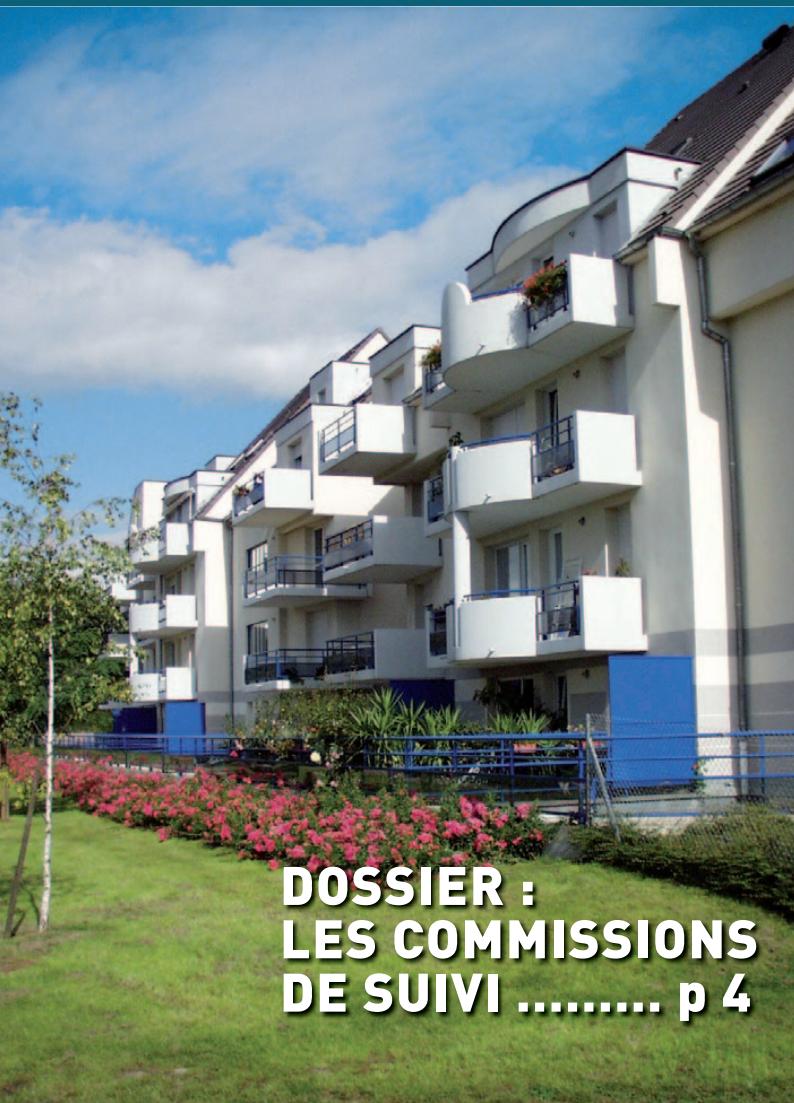
JUIN 07 / MAG 12



scoters

2000 → 2016

LE MAGAZINE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHÉMA
DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



DOSSIER :
LES COMMISSIONS
DE SUIVI p 4

Depuis l'approbation du SCOTERS, le 1^{er} juin 2006, notre Syndicat mixte a la difficile mission de répondre de façon pragmatique et concrète aux objectifs que nous nous sommes fixés dans ce document de planification prospectif, tout en renforçant les partenariats et le nouveau mode de gouvernance construits au cours de son élaboration.

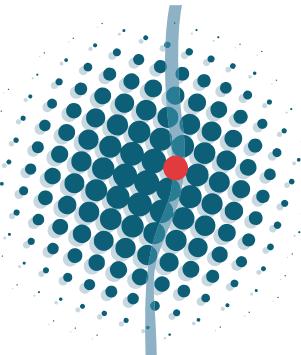
Notre travail s'organise désormais autour de 6 chantiers. Pour bien décliner sur le territoire certaines orientations nécessitant des approfondissements, deux commissions de travail ont été constituées. Elles rassemblent les élus et les Personnes Publiques Associées. Pour préciser les orientations et présenter les outils qui peuvent faciliter la mise en œuvre du SCOTERS, des fiches pédagogiques sont créées et participeront à la constitution d'un guide des bonnes pratiques du PLU. Pour analyser les tendances d'évolution du territoire, année après année, un panel d'indicateurs a été élaboré. Pour s'assurer de la compatibilité des documents d'urbanisme de nos 139 communes avec les orientations du SCOTERS, un groupe de suivi les analyse et prépare les avis du Comité syndical. Pour veiller à la cohérence des différentes démarches de planification et de prospective limitrophes, une réflexion InterSCoT est engagée. Enfin, pour continuer la réflexion transfrontalière, le Syndicat mixte participe aux travaux de l'Eurodistrict.

Notre magazine, s'est, lui aussi, adapté à notre nouvelle mission. Structuré autour de rubriques, il précisera l'avancement des chantiers et en traitera systématiquement un en profondeur. Il se fera également l'écho de l'application concrète du SCOTERS dans les communes et fera le point sur la mise en œuvre dans le temps.

Ce numéro 12 présente un premier bilan du travail de mise en œuvre réalisé dans les commissions. Il souligne la richesse des échanges, des partenariats et des réponses apportées pour concrétiser le SCOTERS. Il permet également de mesurer l'ampleur du travail à réaliser jusqu'en 2016.



Robert Grossmann,
Président du Syndicat mixte



scoters
un projet pour mieux vivre ensemble

Le SCOTERS dessine l'avenir de quelque 600 000 habitants de notre région.

Discuté et approuvé le 1^{er} juin 2006, le SCOTERS vise un développement plus durable, une plus grande mixité sociale, une protection accrue de notre environnement et une maîtrise de notre extension urbaine sur les 139 communes qui constituent la région de Strasbourg.

7 années de concertation entre élus, Personnes Publiques Associées (PPA) et citoyens auront été nécessaires pour élaborer ce document d'urbanisme qui engage les collectivités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme (PLU, PLH...) au moins jusqu'en 2016.



6 CHANTIERS QUI AVANCENT !

Au moment de l'approbation du SCOTERS en juin 2006, nous avions titré «Et maintenant, tout reste à faire !» Depuis un an, le Syndicat mixte pour le SCOTERS met en œuvre 6 chantiers fondamentaux qui avancent simultanément et très concrètement.

> 2 commissions de suivi

«Articuler urbanisation et transports en commun» et «produire 4 000 logements par an», sont deux orientations qui nécessitent un approfondissement pour être bien déclinées sur le terrain via les PLU notamment. Elles constituent les thèmes de travail des deux premières commissions mises en place par le Syndicat mixte dans le cadre de la mise en œuvre du SCOTERS.

Le 5 février 2007 a marqué une étape dans le travail des commissions, puisque le premier séminaire de mise en œuvre du SCOTERS a été organisé à Ostwald, avec pour objectif la restitution et le partage entre les élus du Syndicat mixte, les PPA et les représentants de la société civile du travail réalisé dans ces deux commissions.

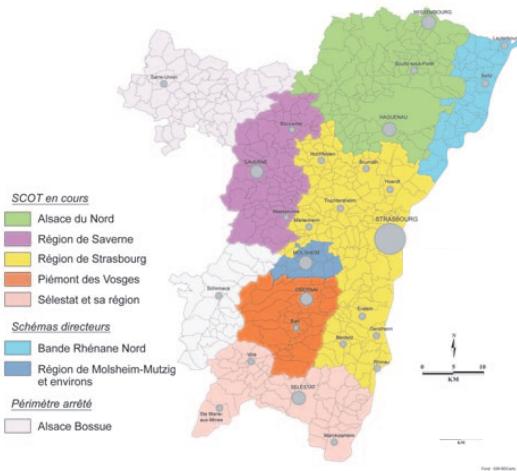


> Une mise en œuvre transfrontalière

Tout comme l'élaboration, la mise en œuvre du SCOTERS sera transfrontalière. C'est dans le cadre des travaux engagés par le Conseil de l'Eurodistrict, qu'a été créée la commission SCOTERS/Ortenau. Le programme de travail de cette commission pourrait être engagé sur des questions traitant de l'énergie, des transports et des déplacements transfrontaliers, de l'habitat des seniors dans l'Eurodistrict...



> Cohérence InterSCoT



Le 13 juin 2006 à Haguenau, les présidents des structures de SCOT ou de Schémas directeurs du Bas-Rhin ont débattu des transports et des déplacements, en particulier du projet de GCO.

La rencontre du 6 décembre 2006 à Saverne a permis aux présidents de confirmer l'intérêt de travailler ensemble à l'échelle de l'interSCoT et de fixer la prochaine rencontre. Elle aura lieu à Sélestat le 5 juillet 2007 et devrait voir se concrétiser la mise en place d'un travail commun sur l'Urbanisme Commercial et sur la mutualisation des indicateurs de suivi et d'évaluation des SCOT et des Schémas directeurs.



> Vers un guide des bonnes pratiques

Né à la fois de la nécessité d'aider les maires à faire des PLU compatibles avec les orientations du SCOTERS et du travail réalisé dans les commissions de suivi, le guide des bonnes pratiques du PLU sera constitué de fiches pédagogiques portant sur des questions transversales, comme le logement aidé, ou présentant des outils, comme le lotissement, la ZAC ou l'Établissement Public Foncier Local.

Les premières fiches sont téléchargeables sur www.scoters.org



> Indicateurs et état zéro

Afin de mesurer l'effet des orientations du SCOTERS sur son territoire, une batterie d'indicateurs de suivi a été définie. Ces indicateurs joueront un rôle d'alerte en cas de dérives et d'évaluation des résultats à 10 ans.



L'ADEUS a présenté au Comité syndical du 1^{er} juin 2007, un « état zéro » et les premières grandes tendances d'évolution du territoire issues de l'analyse des indicateurs de suivi du SCOTERS.

> Les PLU à la loupe

Le SCOTERS est un document de référence pour le territoire de la région de Strasbourg. Les PLU, PDU, PLH ou opérations d'aménagement doivent être compatibles avec les orientations du SCOTERS. Un groupe d'élus examine les documents transmis au Syndicat mixte et prépare les avis sur leur compatibilité avec le SCOTERS. Plus d'une vingtaine de dossiers ont déjà été analysés par ce groupe de travail.



Depuis le 1^{er} mars, Stella Staub dirige le Syndicat mixte pour le SCOTERS. Elle va piloter la mise en œuvre et le suivi du SCOTERS.

Avant de rejoindre le Syndicat mixte pour le SCOTERS, Stella Staub était responsable du Syndicat mixte du SCOT des Vosges centrales, dont elle a mené l'élaboration jusqu'à son «arrêt».



DES SÉANCES DE TRAVAUX TRÈS PRATIQUES



interview de
Jean-Daniel ZETER,
maire de Stutzheim
-Offenheim

Le TSPO désengorgera la RD 1004 (ex RN 4)

Vous animez cette commission sur l'urbanisation et les transports, comment percevez-vous ses apports pour les élus ?

JDZ : Aujourd'hui, la densification urbaine et les déplacements sont au cœur de la réflexion de tous les élus qui révisent leur PLU. Le travail très pragmatique de la commission leur donne des exemples - souvent transférables dans leur propre commune - , leur montre qu'on peut densifier harmonieusement, et lève quelques préjugés.

Comment les communes concernées par le projet de Transport en Site Propre à l'Ouest se préparent-elles à accompagner ce nouveau mode de transport en commun ?

JDZ : Ce projet est un préalable au développement de l'habitat dans ces communes car il contribuera à désengorger la RD 1004 (ex RN 4). A Marlenheim, le maire Xavier Muller, a prévu une urbanisation plus dense autour des futurs arrêts du TSPO et réfléchit à un agrandissement de sa zone industrielle à l'Est de la ville... Et puis, tous les maires qui reviennent leur POS ou créent leur PLU ont le souci de favoriser l'accès rapide des piétons et des cyclistes aux transports en commun : ici, en ajoutant un passage piétons, là en prévoyant un tunnel ou en supprimant les impasses dans les lotissements...

A Stutzheim par exemple, premier village vers l'Ouest après Strasbourg, nous réfléchissons aux entreprises nécessaires à l'implantation d'un parking relais afin d'infléchir ce «tram» vers le Kochersberg, dont les routes connaissent un trafic pendulaire croissant.



COMMISSION 1

« Articuler urbanisation et transports en commun »



Le SCOTERS a des objectifs majeurs en matière d'habitat, dans une situation de forts engorgements routiers. Cette commission réfléchit donc à des solutions pour urbaniser plus densément là où les collectivités investissent lourdement sur le transport public, sans délaisser les secteurs actuellement peu ou mal desservis.

Cette commission de suivi a travaillé, à partir des études de l'Adeus, sur les facteurs de blocage à l'utilisation des transports en commun pour les trajets domicile travail.

Les communes qui élaborent actuellement leur PLU se donnent les moyens de favoriser les déplacements piétons ou cyclistes en limitant les impasses. Elles cherchent à développer la densité urbaine autour des gares et des arrêts de transports en commun, à donner la priorité aux modes de déplacements doux, à développer le stationnement autour des gares.

À l'échelle régionale, la réflexion s'organise sur la question du développement de l'offre TER à travers de nouveaux cadencements, sur les projets de réalisation de lignes en site propre, comme le TSPO à l'ouest de Strasbourg, et sur la construction de l'intermodalité entre les différents réseaux de transports en commun.

Partout, pour inciter les usagers à utiliser davantage les transports en commun, il faut permettre le rabattement et améliorer les liaisons vers les gares...

Des fiches pédagogiques, résultat du travail des commissions, constitueront à terme un guide des bonnes pratiques du PLU, où les élus pourront puiser des idées concrètes pour leur commune.

Matière à réflexion...

→ ¼ des déplacements de moins d'1 km **se font en voiture**, 60 % des déplacements de moins de 3 km.

→ La fréquentation des TER **a augmenté de 10 % par an**.

→ Aménager une place de vélo dans le train coûte 20 000 € **contre 1 500 € en gare**.

La Région Alsace

Réaménagement des gares au programme

Dans l'aire d'attractivité d'une gare, 80 % des voyageurs viennent à pied ou à vélo et 20 % en voiture. Mais si la gare est excentrée, la voiture est le mode d'accès privilégié. Des réalités qui posent la question du dimensionnement des types de parkings autour des gares. La Région Alsace travaille sur cette question au travers de son programme d'aménagement des gares et de leurs abords qui concerne déjà plus d'une soixantaine de communes alsaciennes.

COMMISSION 2

« Produire 4 000 logements par an - habitat et foncier »



Pour faire face à la croissance démographique et à la demande de logements aidés dans le périmètre du SCOTERS, cette commission réfléchit depuis 2006 aux solutions pour construire 4 000 logements par an, à l'équilibre entre les différentes formes d'habitat et à son corollaire, le foncier. Pour Danièle Meyer, qui coordonne ces travaux «Il y a ce qu'on voudrait faire : mixité sociale, économie de foncier... Il y a des impératifs : des bourgs centres sans trop de moyens. Il y a des mentalités à changer... Nous avons donc besoin d'opérations exemplaires qui montrent que l'on peut concilier ces objectifs.»

Les facteurs de blocage à la construction de 4 000 logements par an sur le périmètre du SCOTERS sont identifiés : le coût des terrains, l'acceptation de la densité et le stationnement. Viennent ensuite d'autres contraintes liées au contexte local.

Cette commission de suivi a travaillé autour d'exemples concrets de PLU, utilisés comme outils fonciers pour construire différemment et diversifier les formes d'habitat. Les exemples montrent la nécessité d'agir sur les règles d'occupation des sols, sur les règles en matière de hauteur des constructions, sur les règles de stationnement...

En allant sur le terrain voir des réalisations d'habitat intermédiaire et d'habitat aidé, en mettant à la disposition des élus des fiches pédagogiques sur les différents outils fonciers disponibles, la commission ambitionne de donner aux élus des solutions concrètes pour atteindre l'objectif fixé par le SCOTERS.



Matière à réflexion...

- Depuis 1995, on construit en moyenne **3 300 logements par an**, dont 2 300 dans la CUS et 1 000 hors CUS.
- Les objectifs fixés par le SCOTERS prévoient **4 000 logements par an** : 900 à Strasbourg, 1 800 dans la CUS et 1 300 hors CUS.
- Le SCOTERS prescrit la **création de 800 logements aidés par an** (20 % des 4 000 logements).

Le département du Bas-Rhin Projet d'Établissement Public Foncier Local (EPFL)

Le Conseil Général du Bas-Rhin mène une réflexion sur la création d'un Établissement Public Foncier Local. Une quinzaine d'EPFL ont été récemment créés en France pour permettre aux communes de disposer d'un outil de gestion foncière performant, avec des spécialistes et des moyens propres. Cet établissement pourra ainsi acheter, porter et gérer du foncier ou de l'immobilier pour mettre en œuvre, dans la durée, la stratégie d'aménagement des collectivités.



interview de André Lobstein, maire d'Eckbolsheim

■ ■ ■ Faire du logement aidé dans une commune très contrainte

Quelles sont les contraintes dans votre commune pour produire de l'habitat aidé ?

AL : Sur les 536 hectares de notre commune, 35 à 40 % ne sont pas urbanisables, à cause du cône d'envol de l'aéroport, des zones inondables... Avec ce périmètre d'extension limité, la commune a des contraintes fortes pour rattraper son retard en matière de logement aidé.

Quelles solutions avez-vous trouvées pour dépasser ces contraintes ?

AL : En tant que maire, je vois passer toutes les ventes et je m'intéresse à chaque déclaration d'intention d'aliéner ! Nous utilisons donc régulièrement notre droit de préempter. Nous négocions également avec les bailleurs et les promoteurs pour leur imposer au moins 30 % de logements aidés dans leurs programmes. Mais le coût du foncier est tel sur Eckbolsheim, que les aides à la réalisation de logements aidés ne suffisent pas toujours à atteindre l'équilibre financier.

Quels sont les résultats obtenus ou escomptés ?

AL : Aujourd'hui, Eckbolsheim compte 149 logements aidés, le déficit se chiffre encore à 415 logements ! Nous rattraperons ce retard pour garder les plus jeunes, qui n'ont pas les moyens d'acheter. 65 % de la population française est éligible au logement aidé ; je me refuse à faire des ghettos. L'habitat aidé doit être bien intégré dans son quartier. Pour lever les préjugés, il faut miser sur l'explication au voisinage et choisir des programmes immobiliers de qualité.

SÉMINAIRE**« En phase avec la société civile »**

Le séminaire du 5 février 2007 a permis de réunir à Ostwald plus d'une centaine d'élus du territoire du SCOTERS et des représentants du monde socio-économique et associatif. Objectif affiché : partager les travaux des deux commissions. Au programme deux tables rondes, des questions et de nombreuses réactions ont alimenté un débat très riche. Extraits du compte-rendu et des interviews du séminaire du 05 février...

Docteur Bernard Vailly,
directeur de la Clinique de l'Orangerie qui se délocalise au Heyritz

« 1 000 personnes passent et travaillent chaque jour à la clinique. Il est impératif de jouer la carte de l'intermodalité en partenariat avec les collectivités. Nous avons obtenu que la CTS fasse passer un bus vers le site et nous proposons des abonnements à nos salariés ainsi qu'un parc de Vélocation, un parking vélo sécurisé et un minimum de parking voiture. »



Patricia Gout,
Direction Régionale de l'Équipement Alsace

« Pour articuler urbanisation et transports publics, il faut créer du lien, créer des emplois et des logements autour des gares... Les gares ne doivent pas être de simples lieux de transport, elles doivent devenir de véritables lieux de projets urbains. »

Bertrand Wahl,
Réseau Ferré de France

« Depuis peu, en Alsace, nous accompagnons les collectivités locales dans leurs aménagements autour des gares. Nous proposons qu'elles deviennent de véritables pôles de centralité et nous pourrions mettre autour de la table l'ensemble des acteurs : collectivités, intercommunalités, opérateurs ferroviaires et immobiliers. »

Maurice Wintz,
secrétaire général d'Alsace Nature

« L'aménagement de nouveaux logements pose deux problèmes essentiels : l'économie d'espace et la réduction de leur empreinte écologique, tant dans le fonctionnement des nouvelles zones urbanisées que dans le fonctionnement de ces logements (impact énergétique, consommation d'eau, transports...). Il y a un réel besoin d'innovation et de formation des maîtres d'œuvre dans ce domaine. »

Thomas Leclercq,
président du Conseil Régional de l'Immobilier

« Pour réussir enfin les opérations de lotissement, il faut cesser d'en faire des ghettos, et les considérer comme de vrais agrandissements du village. Il faut y mettre des commerces et construire dans un même permis de lotir des logements denses, des petits collectifs et des logements individuels. »

Prochain dossier... Indicateurs de suivi

LE SCOTER DANS VOS

Jean-Michel Galea,
maire de Hindisheim

Gérer la densification d'un village patrimonial

Dans votre commune, l'objectif était de préserver le patrimoine rural et traditionnel, tout en densifiant l'habitat au cœur du village. Quelles solutions avez-vous retenues ?

JMG : Nous voulions éviter les granges en ruine vouées à la destruction, nous voulions éviter que des promoteurs acquièrent des fermes carrées au cœur du village pour en faire des programmes immobiliers et nous voulions densifier le logement sans l'étendre... il a fallu trouver une autre voie. Nous nous sommes basés sur une étude paysagère pour déterminer les zones d'habitat à sauvegarder à l'intérieur du village. Puis nous avons utilisé le POS pour inciter à la réhabilitation des granges et contraindre assez fortement la construction en 2^e ligne ou en limite de propriété.

Quels outils avez-vous utilisés ?

JMG : Un propriétaire qui veut réhabiliter une grange peut le faire dans le volume de la grange, sans être limité par le COS de la zone ; par contre s'il souhaite démolir le bâtiment agricole pour une nouvelle construction il doit se soumettre au COS de la zone, en principe plus restrictif. Nous avons aussi fixé des limites contraintes pour la hauteur des bâtiments ou le respect du voisinage en limite de propriété. Nous utilisons aussi le zonage pour canaliser les ardeurs des promoteurs et de tous ceux qui ne jurent que par la rentabilité financière de leur patrimoine.

Mais pour moi, l'outil le plus important c'est le rapport de présentation du POS (ou le PADD du PLU), qui fixe les grandes orientations et les politiques de la commune en matière d'habitat, d'évolution de la population... Il est « opposable » en cas de conflit sur un permis de construire et il nous a déjà permis d'éviter la construction d'une « barre de 15 logements » qui ne se serait pas intégrée en plein village et qui n'aurait pas respecté son caractère patrimonial.

Quels résultats avez-vous obtenus ?

JMG : Une quinzaine d'opérations de transformation de granges en logements ont été réalisées ces 4 dernières années. Et la quasi-totalité par les propriétaires eux-mêmes ou leurs enfants. Cela représente environ 40 logements. Nous avons réussi à densifier l'habitat au cœur du village sans recourir au lotissement, en préservant le patrimoine et en permettant aux jeunes couples de rester dans le village, alors qu'ils n'auraient pas pu investir au coût actuel du foncier. C'est la rencontre d'une volonté politique et d'un marché.

S'APPLIQUÉ COMMUNES

“
De la stratégie
à la mise
en œuvre
partagée
”



Philippe Chartier, maire de Lipsheim

Raccourcir l'accès à la gare pour développer les transports en commun

Votre commune est à seulement 9 minutes en train du centre de Strasbourg. L'accès routier est saturé. Comment votre commune a-t-elle amélioré l'accès à la gare ?

PC : La construction d'un passage souterrain, qui facilite, entre autre, l'accès à la gare a déjà apporté 50 % d'utilisateurs supplémentaires du train. Il ne nous satisfait pas encore tout à fait car il n'est pas étudié pour les cyclistes, les poussettes ou les personnes à mobilité réduite... Nous essayons, en relation avec les services des déplacements de la CUS, d'améliorer l'intermodalité avec la CTS pour optimiser les lignes actuelles. Une réflexion pour la reconfiguration du parking est en cours dans le cadre du programme d'aménagement des gares afin d'équilibrer et mieux répartir l'utilisation entre usagers et besoins nécessaires des entreprises locales situées dans le périmètre.

Quels moyens d'action avez-vous retenus pour améliorer l'urbanisation autour de la gare ?

PC : Nous profitons de la révision de notre PLU et du fait que RFF et la SNCF aménagent actuellement des tronçons de 3^e voie sur une zone très compressée entre

la voie ferrée et la RD 1083 (ex RN 83), pour réfléchir à l'urbanisation autour de la gare. Nous avons défini un terrain en zone mixte pour y construire de nouveaux logements, dont certains aidés viendront s'ajouter aux 22 déjà construits en 2005. Nous allons aussi changer le zonage dans un autre quartier proche de la gare pour que le COS plus élevé incite à y construire.

Que vous ont apporté les travaux de la commission ?

PC : Des pistes de réflexion. Ils m'ont par exemple rendu attentif aux améliorations à apporter dans un périmètre bien plus large que la gare. Nous avons réservé dans notre PLU des emplacements pour des aménagements futurs, nous avons marqué plus précisément notre volonté d'éviter les quartiers en configuration fermée. Il faut limiter les impasses, multiplier les accès piétons et cyclistes pour développer l'usage du train et des déplacements doux.



**Gabriel Muller,
maire de Kilstett**

Penser l'extension urbaine en fonction de l'accès à la gare

Vous travaillez actuellement sur votre PLU avec comme objectif de ramener le centre du gravité du village autour de la gare. Pourquoi ?

GM : Pour densifier l'habitat autour de la gare et faire face à l'augmentation de notre population qui est passée de 1 400 à 2 400 habitants en 15 ans. La gare est aujourd'hui excentrée du village, or il est prouvé qu'au-delà de 700 m pour se rendre à la gare, les gens préfèrent utiliser leur voiture. Nous voulons favoriser l'utilisation du train vers Strasbourg qui n'est qu'à 20 minutes. La construction de 30 nouveaux logements est programmée sur 5 ans par un lotisseur privé.

Comment y parvenir ?

GM : Nos contraintes sont fortes avec une zone inondable à l'Est de la gare et un croisement routier à hauteur de la gare, mais nous avons des solutions en réaménageant la route - ce qui permettra la création d'un parking vélos et voitures. Nous envisageons aussi d'implanter une zone commercante à proximité et nous avons privilégié dans notre PLU tous les cheminement piétons et cyclistes qui mènent à la gare. Le dernier frein c'est le montage financier, car l'opération comporte un déplacement de route et de quai, et la commune ne peut assumer seule cette charge.

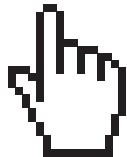




LES RENDEZ-VOUS DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOTERS DE JUIN À DÉCEMBRE 2007

Pour commander
le dossier SCOTERS :

www.scoters.org



Un programme d'action permet de veiller à la mise en œuvre des orientations du SCOTERS. Un document de synthèse a été réalisé pour l'année 2007 : il présente chaque action du programme de suivi et de mise en œuvre en précisant les objectifs, les participants, le programme et les étapes de travail, le calendrier. Il est téléchargeable sur le site...

> Juin

- Les deux commissions «Articuler urbanisation et transports en commun» et «Produire 4 000 logements par an» se réunissent pour aborder la thématique du stationnement

> Juillet

- Réunion des Présidents de l'InterSCoT : validation du programme de travail commun

> Septembre

- Réunion préparatoire pour la nouvelle commission «Structurer le territoire : le rôle des bourgs centres»
- Stammtisch «Mobiliser le foncier autour des gares»

> Octobre

- Comité syndical
- Réunion de la commission «Produire 4 000 logements par an» sur le thème : «De la programmation à l'action dans les petites communes sans PLH»
- Visite sur le terrain
- Réunion du groupe de suivi «SCOTERS/PLU»
- Réunion InterSCoT
- Conseil de l'Eurodistrict – Commission SCOTERS-Ortenau

> Novembre

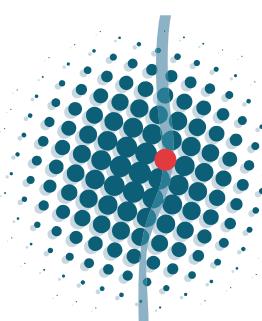
- Réunion de la commission «Articuler urbanisation et transports en commun» sur le thème : «P+R et rabattement»
- Stammtisch «Développement économique et orientations du SCOTERS»
- Réunion du groupe de suivi «SCOTERS PLU»

> Décembre

- Comité syndical
- Réalisation de 7 fiches pédagogiques
- Remise du rapport sur les indicateurs et l'analyse des tendances d'évolution du territoire
- Préparation du Stammtisch «Produire 800 logements aidés par an de façon équilibrée sur le territoire»
- Réunion InterSCoT

Pour retrouver tous vos rendez-vous avec le SCOTERS (dates, lieux...) :

www.scoters.org



scoters
un projet pour mieux vivre ensemble